

Commune de CHANAC-LES-MINES

Elaboration du PLU

Atelier paysage



En parlant



En dessinant



Synthèse



Parler du paysage

La convention européenne du Paysage définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».



Parler du paysage

Définition de mots de paysage et des mots pour parler des paysages : motifs, entités, unités paysagères...

Vers le diagnostic

Dessiner et formaliser des constats évolutions, enjeux...



Objectif

Constituer un référentiel paysager commun permettant d'accorder les différentes perceptions pour :

- Une meilleure **maîtrise de l'évolution des paysages** (diagnostic, suivi , orientations)
- Une **prise en compte systématique de la qualité paysagère** dans les projets d'aménagement
- Un appui efficace et coordonné aux initiatives de **mise en valeur paysagère** (outils de protection et de valorisation)

Il s'agit donc de :

- questionner la qualité paysagère : ressource de notre territoire, à la fois par les grands paysages, mais également par nos paysages du quotidien >> la mise en valeur, la préservation...
- A partir des entités paysagères, des perceptions, des évolutions actuelles, des tendances, des fonctions... que souhaitons nous de nos paysages?





En parlant

En dessinant

Synthèse



Autour des mots

- *Paysages vécus et remarqués*
- *Usages et perceptions*
- *Pressions, risques, projets*

Questions en vrac

- Si vous deviez recevoir des amis qui ne connaissent pas la commune, où les emmèneriez vous?
- Quels sites remarquables sont à garder « cachés »?
- Quels lieux vous semblent particulièrement dévalorisants?
- Quelle(s) image(s) emmèneriez-vous avec vous si vous deviez partir de la commune (déménagement)?
- Qu'est-ce qui vous choque dans votre environnement proche où à l'échelle des communes voisines?
- Qu'est-ce qui dans votre entourage doit être pris en photographie avant qu'il ne disparaisse?
- Quelle image laisse, selon vous, le mieux présager du devenir des paysages du pays dans un futur plus ou moins proche?



Autour des mots

Les motifs

Liés à la nature du sol

- **La géologie** : Leptynites de Vergonzac, Leptynites de Tulle : Leptynites rosâtres à grain fin, albite, oligoclase avec intercalations localement fréquentes d'amphibolites à biotite : Rhyolites, k eratophyres quartziques)
- Terrains m etamorphiques : Gneiss gris du Bas-Limousin : gneiss plagioclasiques   deux micas ou biotite seule,   intercalations de gneiss tr s micac es et de micaschistes feldspathiques   grenats, disth ne et sillimanite.
- La couleur
- Le relief





Échelle 1 : 74 730

0 ——— 2 km

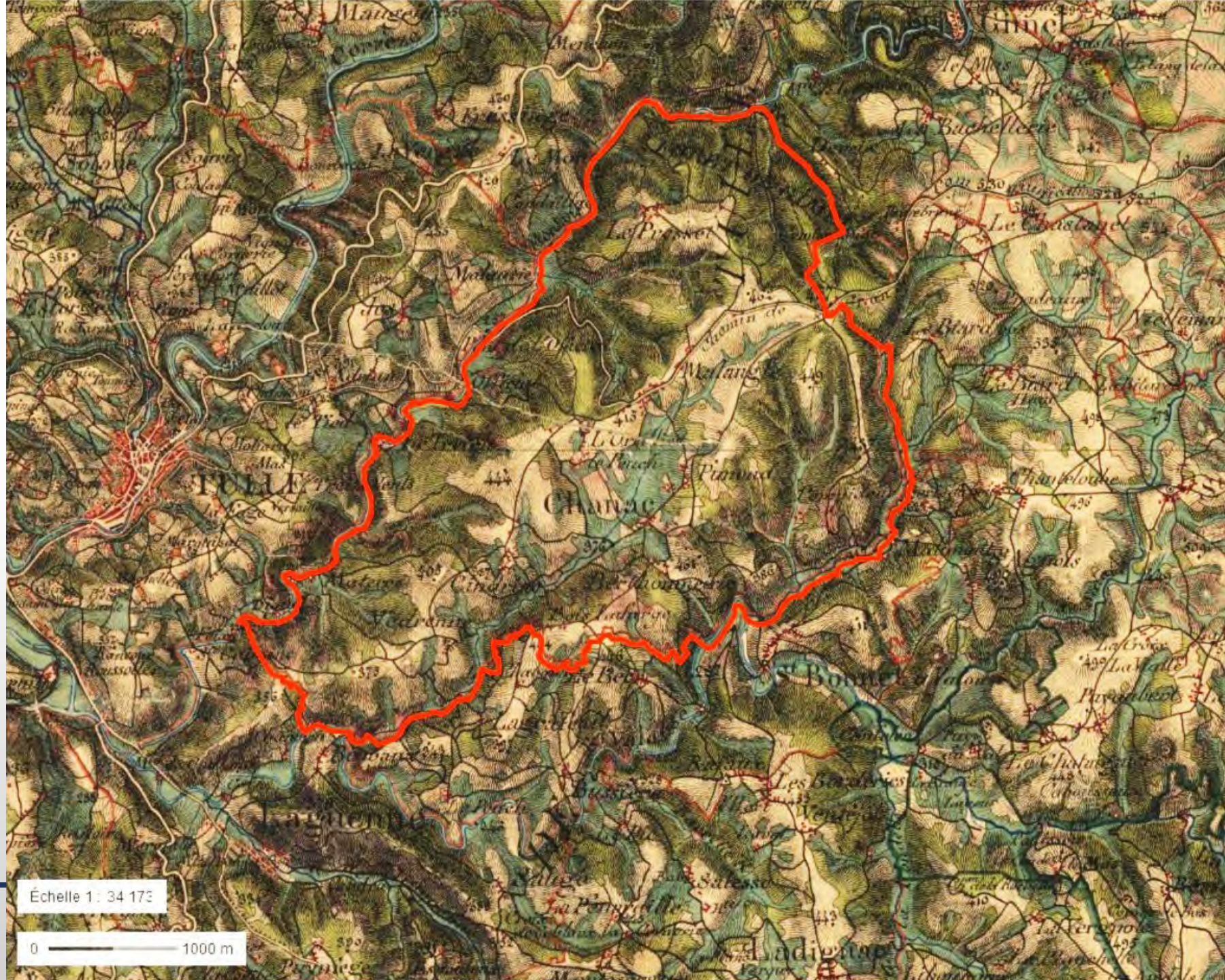




Échelle 1: 34 173

0 1000 m





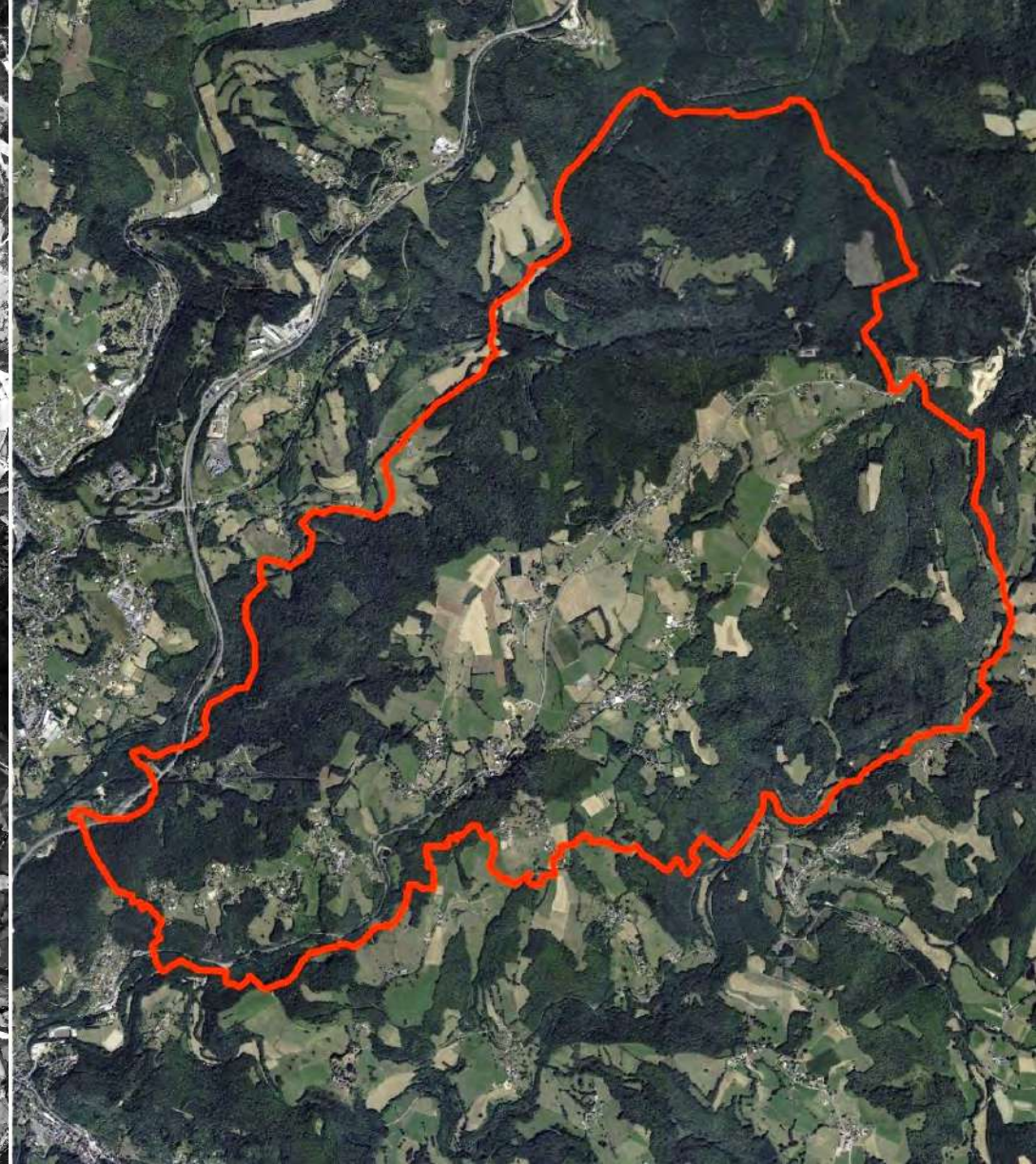
Échelle 1 : 34 173

0 ————— 1000 m



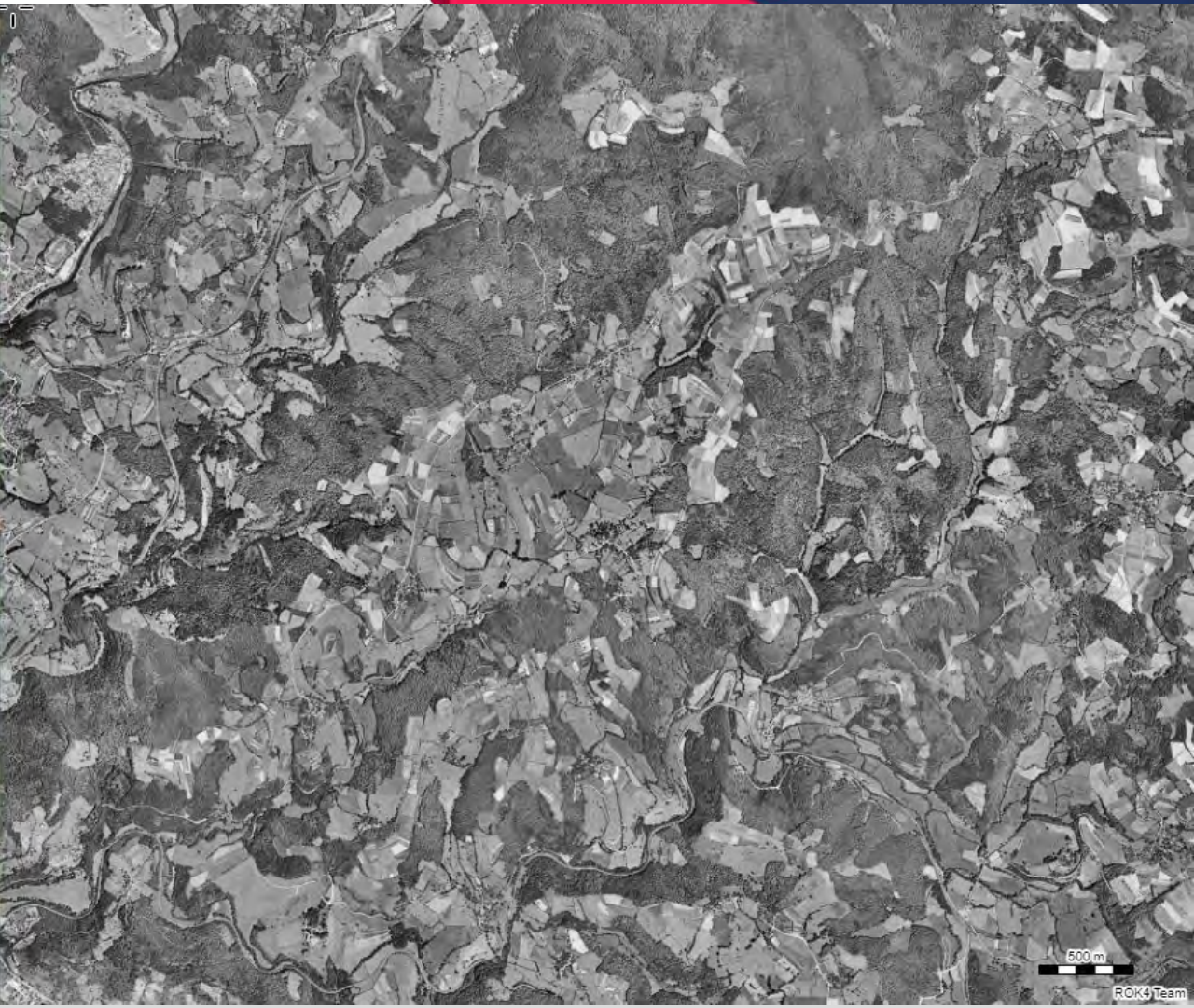


1950



2011

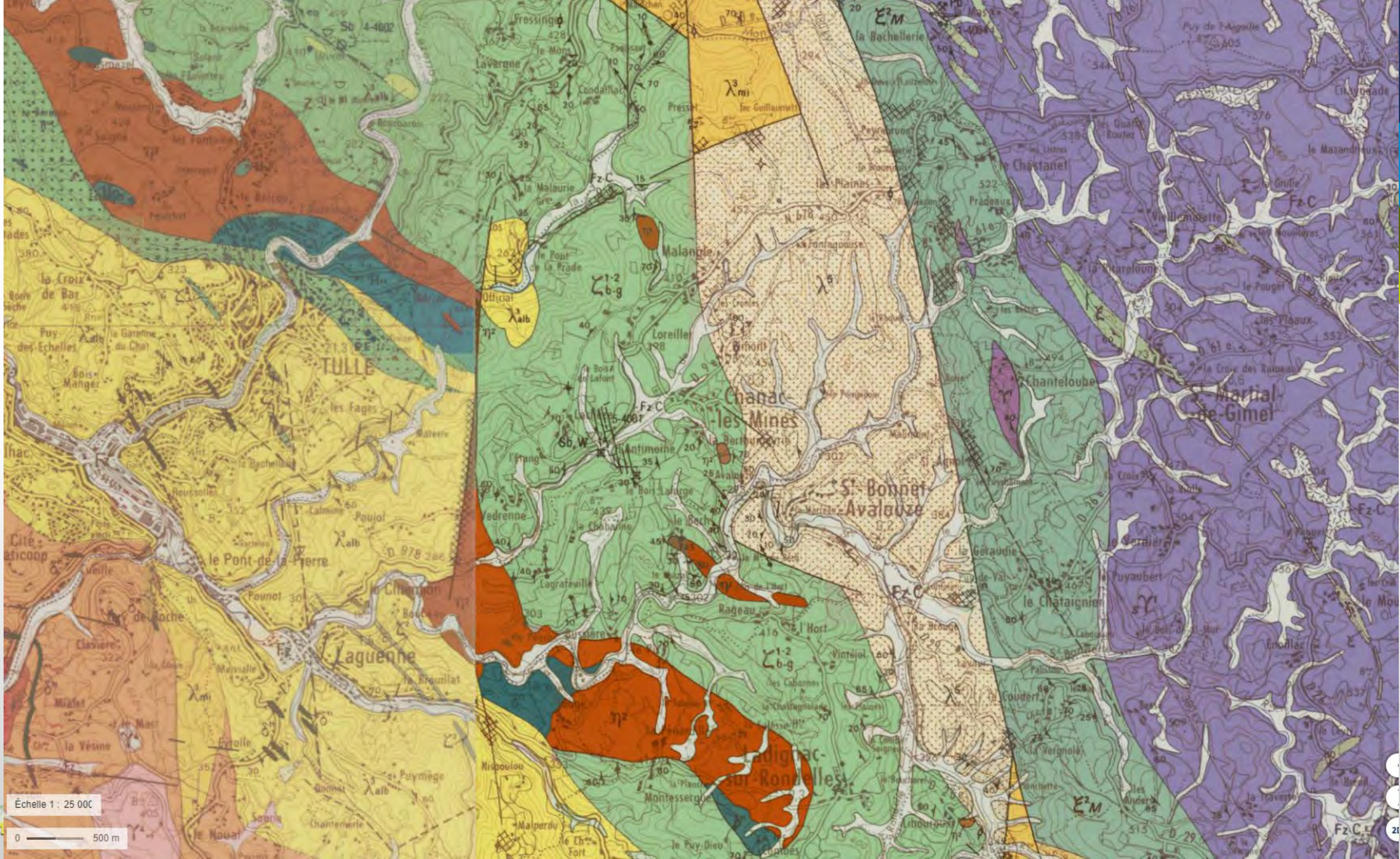












Échelle 1 : 25 000

0 — 500 m

Faille westphalienne d'Argentat

► Formation de la chaîne hercynienne



VALEUR
PATRIMONIALE



SITUATION

Département : **Corrèze**
Communes : **66 communes**

CARACTÉRISTIQUES

Typologie : **Site naturel de surface, géosite**
Surface : **7800 ha**
Intérêt du site : **National**

CARTE GÉOLOGIQUE

665 - Bourgneuf
737 - Uzerche
762 - La Roche-Canillac
786 - Argentat
1/50 000 - Editions BRGM

CONTEXTE GÉOLOGIQUE

La fin de la période hercynienne est marquée par cette fracturation généralisée du socle limousin. Les failles qui se mettent en place décalent parfois sur de grandes distances les formations géologiques. Elles constituent un passage préférentiel pour la circulation de fluides chauds (fluides hydrothermaux) qui y ont déposé des quantités importantes de quartz. Lorsque ces fractures se produisent à une certaine profondeur (c'est à dire dans un contexte assez chaud), elles sont dites ductiles, c'est à dire que la fracturation est accompagnée par une déformation et un broyage du quartz et des roches qui sont autour.



Site inscrit d'Argentat, (Photo DREAL)

DESCRIPTION

La faille d'Argentat fait partie d'un faisceau d'environ 200 km de long qui marque les paysages depuis Argentat jusqu'au nord de Bourgneuf. Orientée nord-est – sud-ouest, elle constitue une longue bande soulignée par un creux topographique dans sa partie sud, vers Argentat, Forges) et moins visible ailleurs.

La faille d'Argentat met en contact deux unités lithologiques majeures : à l'ouest les formations de gneiss du Bas-Limousin, et à l'est le massif de Millevaches composé de micaschistes et de granites. Le complexe de la faille d'Argentat s'est mis en place dans la chaîne hercynienne à la fin du Carbonifère (il y a environ 310 millions d'années). Il est jalonné sur toute sa longueur de petits bassins houillers d'âge stéphanien (environ 300 millions d'années).

Cet accident est remarquable pour l'abondance de roches broyées qui se sont développées dans certaines zones sur une largeur de 2 à 3 km. Des circulations hydrothermales complexes ont enrichi cette zone faillée en filons minéralisés variés mais de peu d'importance économique. Certains ont fait l'objet d'exploitation dès l'antiquité (or, plomb, antimoine).

STATUTS

- Sites classés et sites inscrits.
- ZNIEFF
- Arrêtés préfectoraux de Protection de Biotope.
- Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.
- Natura 2000 (ZSC, Directive Habitats Faune Flore).
- Natura 2000 (ZPS, Directive Oiseaux).

INTÉRÊTS GÉOLOGIQUES

Tectonique

Accident majeur du Massif central hercynien constituant un ensemble remarquable à l'échelle européenne pour l'importance des zones faillees. Une grande diversité de roches broyées est l'autre caractéristique



Décoloration des roches végétales houillères (Aubusson, Argentat, Photo G. Charrier)

Ressources naturelles

De nombreuses minéralisations et des bassins houillers (dépression peu accidentée) encadrés par des branches de la faille d'Argentat illustrent la diversité des ressources naturelles liées à ce grand accident.

AUTRES INTÉRÊTS

Archéologie

Traces d'anciennes aurières gauloises.

Faune et flore

Le site s'inscrit en plusieurs endroits au sein du réseau Natura 2000.

VULNÉRABILITÉ

État actuel du site

Bon état général.

Vulnérabilité naturelle

Aucune.

Menaces anthropiques

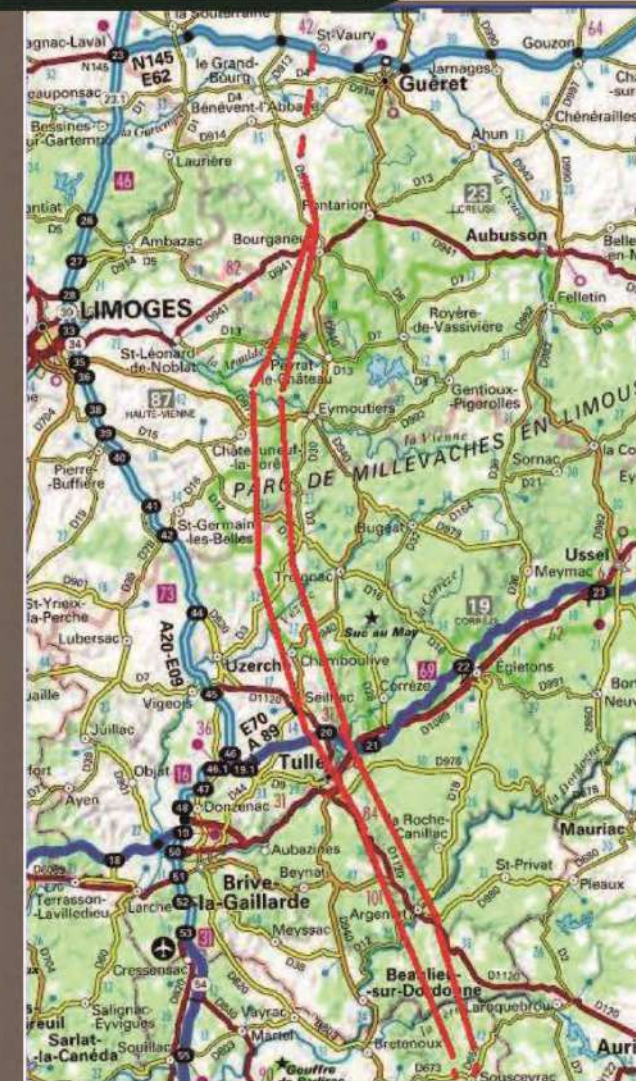
Aucune.

La gestion du site devra être compatible avec les enjeux naturalistes paysagers forts.

NOTE
DU BESOIN
DE PROTECTION :
5/12



CARTOGRAPHIE





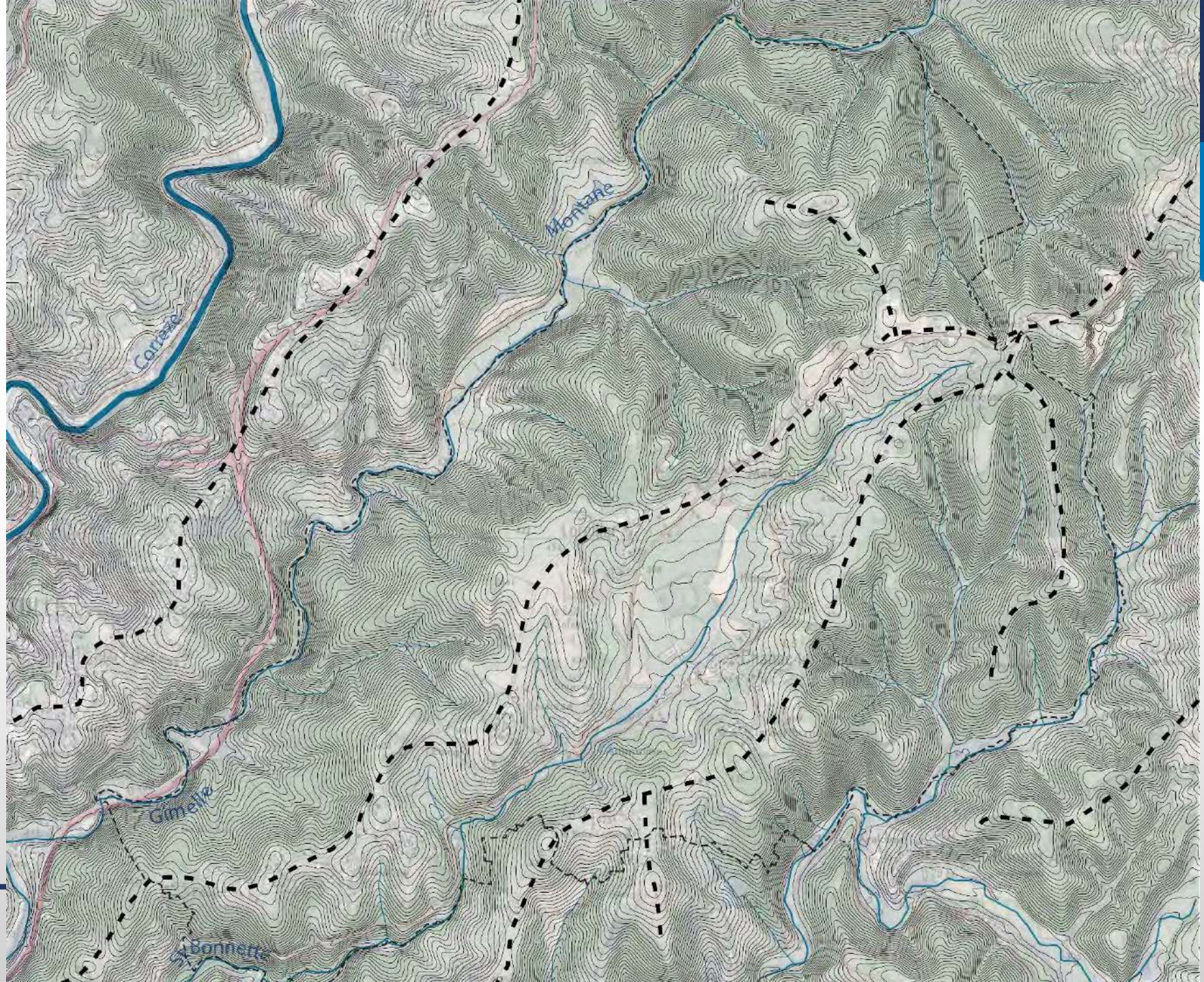






Les motifs Liés à l'eau

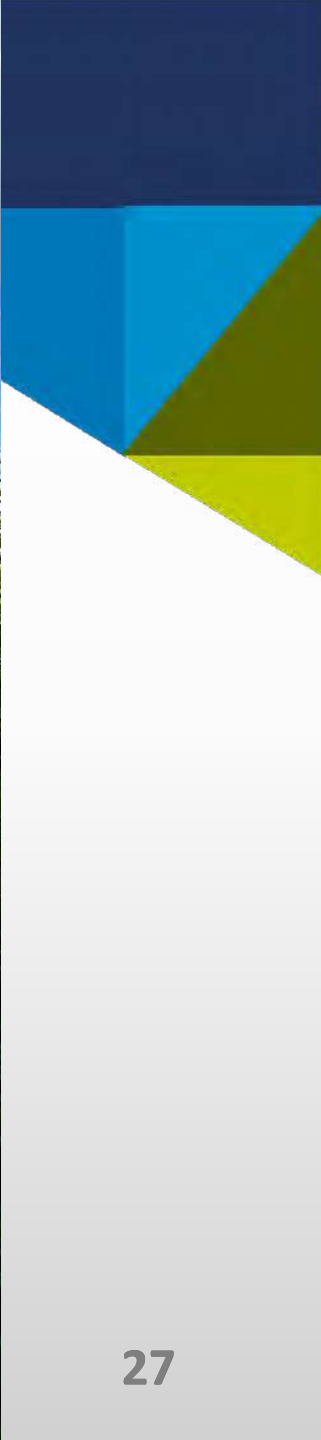
- La ripisylve
- Les ruisseaux
- Les rus
- Les étangs















Les motifs

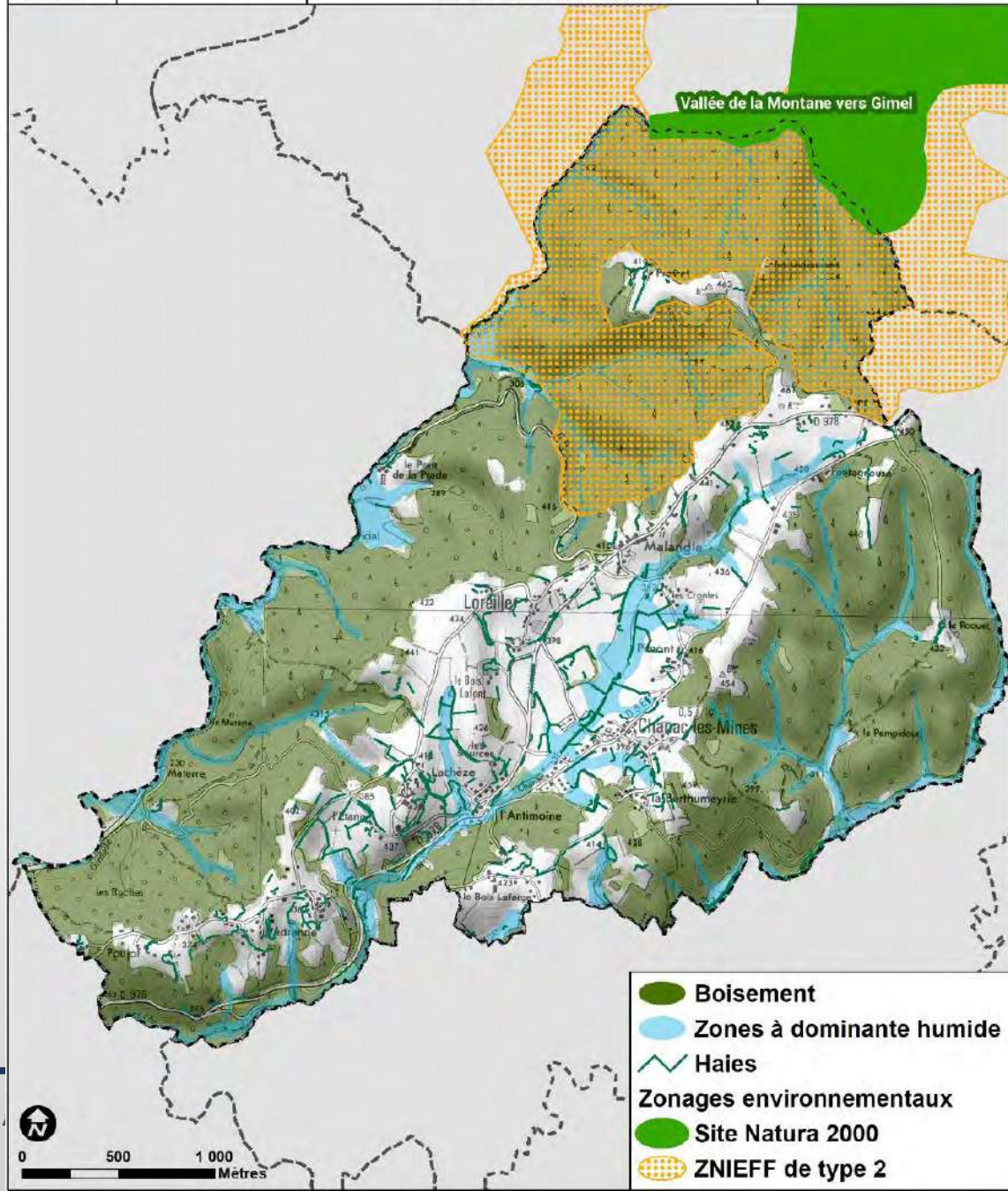
Liés à la végétation

- La végétation spontanée (ronces, genêts, bouleau...) la friche
- La végétation boisée
- La ripisylve
- Les vergers
- Les cultures



CHANAC-LES-BAINS





CHANAC-LES-MINES - PLAN LOCAL D'

- Boisement
- Zones à dominante humide
- Haies
- Zonages environnementaux
- Site Natura 2000
- ZNIEFF de type 2



- Forêt fermée sans couvert arboré
- Forêt fermée de feuillus purs en îlots
- Forêt fermée de chênes décidus purs
- Forêt fermée de chênes sempervirents purs
- Forêt fermée de hêtre pur
- Forêt fermée de châtaignier pur
- Forêt fermée de robinier pur
- Forêt fermée d'un autre feuillu pur
- Forêt fermée à mélange de feuillus
- Forêt fermée de conifères purs en îlots
- Forêt fermée de pin maritime pur
- Forêt fermée de pin sylvestre pur
- Forêt fermée de pin laricio ou pin noir pur
- Forêt fermée de pin d'Alep pur
- Forêt fermée de pin à crochets ou pin cembro pur
- Forêt fermée d'un autre pin pur
- Forêt fermée à mélange de pins purs
- Forêt fermée de sapin ou épicéa
- Forêt fermée de mélèze pur
- Forêt fermée de douglas pur
- Forêt fermée à mélange d'autres conifères
- Forêt fermée d'un autre conifère pur autre que pin
- Forêt fermée à mélange de conifères
- Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et conifères
- Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et feuillus
- Forêt ouverte sans couvert arboré
- Forêt ouverte de feuillus purs
- Forêt ouverte de conifères purs
- Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères
- Peupleraie
- Lande
- Formation herbacée

Échelle 1 : 25 001
0 500 m











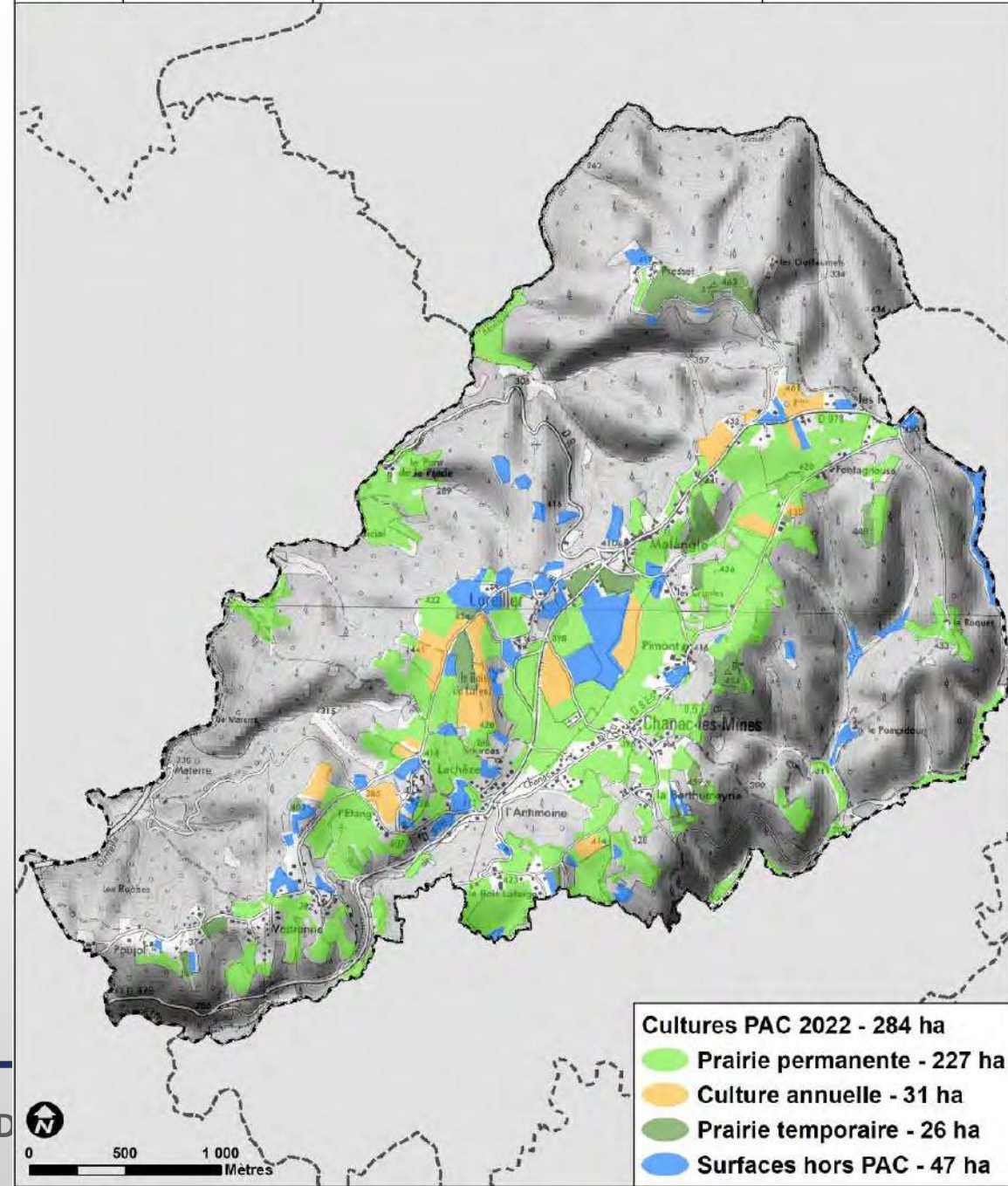
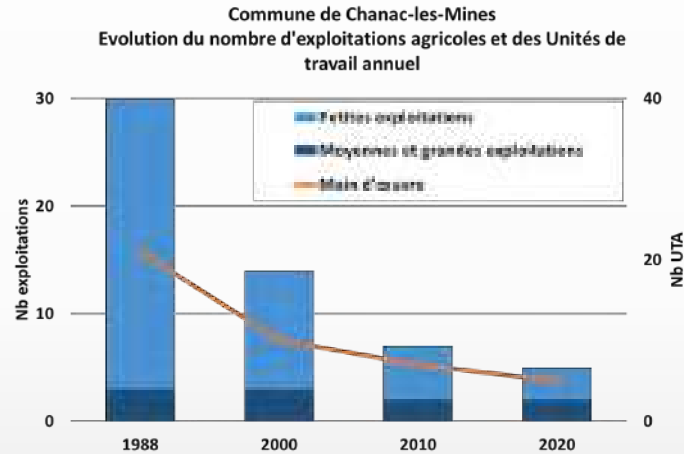
Les motifs

Liés à l'agriculture

- Les prairies, pâtures, les champs, maraîchage, l'arboriculture...
- L'élevage : vaches, cheval, âne...



CHANAC-LES-MINES - PLAN LOCAL D







Échelle 1 : 25 000

0 500 m



Échelle 1 : 25 001

0 500 m







Pimont







Les motifs

Liés au bâti

- Le bâti agricole : grange, entrepôt,
- Le bâti religieux : église, croix,
- Le bâti ancien
- Le bâti récent
- Les zones d'activités



CHANAC-









33

1912
JEAN LUTOMÉ











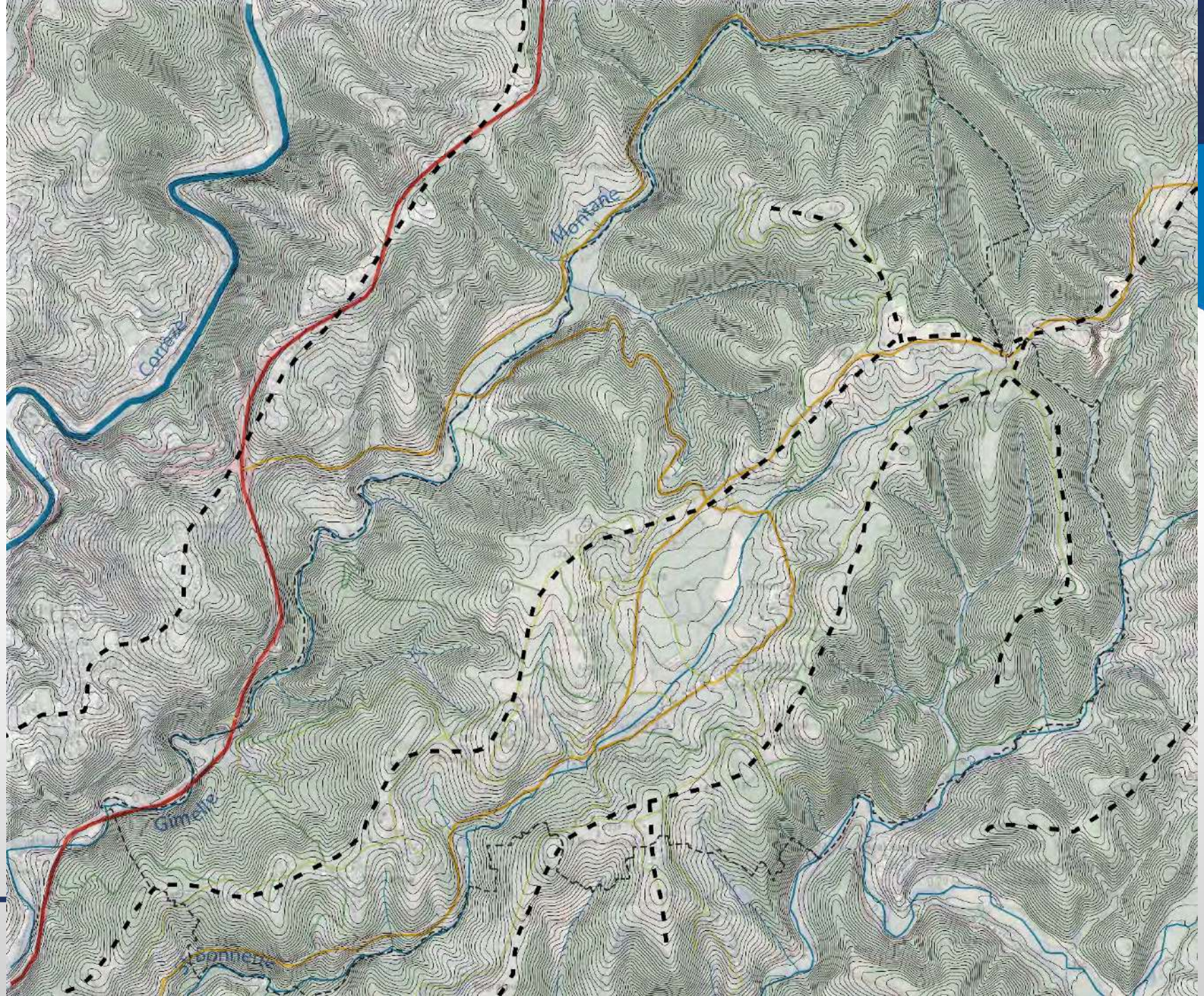


Les motifs

Liés aux infrastructures

- Les ponts
- Les lignes à haute tension
- Les routes, les routes structurantes, l'autoroute







CLERMONT
MARTIN
RUFFAUD

09
TULLE

053
GIMEL LES CADES
Domaine Touristique
de Ruffaud









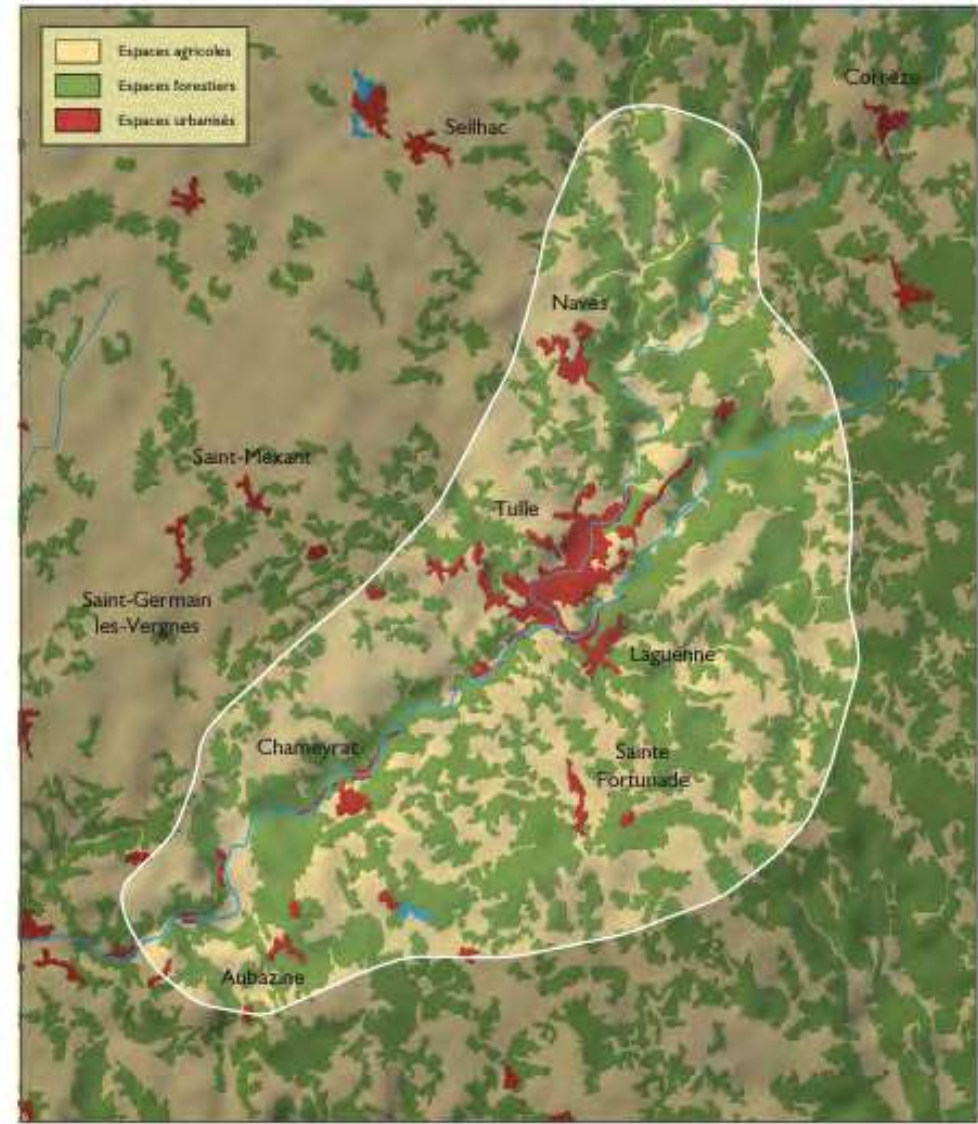
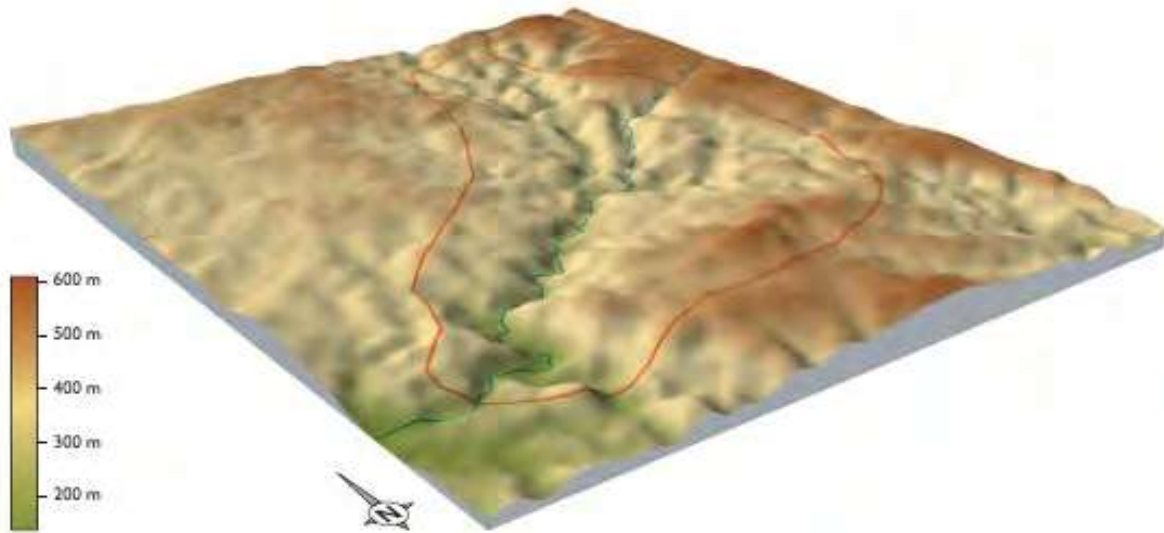


En parlant

En dessinant

Synthèse





- Espaces agricoles
- Espaces forestiers
- Espaces urbanisés

La proximité entre les deux plus grandes villes de Corrèze, Brive et Tulle, a généré, avec la facilité accrue des déplacements, une diffusion de l'urbanisation dans la campagne alentour. Ce développement de l'urbanisation devrait se confirmer avec la création de l'A 89 passant au nord des deux cités. La vallée de la Corrèze qui relie les deux villes accueille actuellement la N 89, mais l'urbanisation résidentielle se développe de part et d'autre, plutôt sur les hauteurs.

Au nord, en direction d'Uzerche, l'occupation du sol dominante reste la prairie pour l'élevage de la vache limousine, ce qui contribue à en faire une campagne-parc ponctuée de bois de chênes et de châtaigniers. Au sud, sur la rive gauche de la Corrèze, le paysage est davantage fermé par les boisements (Cornil, Sainte-Fortunade). Le rebord du plateau de Beynat est occupé par des équipements de loisirs également attractifs : golf, centre touristique du Coiroux (lac)...



Sur le plateau d'Uzerche (Corrèze), se dessine une élégante campagne-parc marquée par l'élevage



Le fond plat de la vallée de la Corrèze, en amont de Tulle, présente de belles prairies encadrées par la forêt sur les versants (Corrèze)

Autour de Tulle, les confluences de la Solane, de la Montane avec la Corrèze composent un "chevelu hydrographique" profondément encaissé dans le plateau cristallin. Elles forment des successions de croupes étroites et de flancs de vallée le plus souvent boisés. Dans ce contexte chahuté, c'est surtout la commune de Naves, moins contrainte topographiquement et bien reliée à Tulle par la N 120 qui reçoit aujourd'hui la dynamique urbaine.

Tulle, historiquement et géographiquement, étroitement inféodée à la Corrèze et à son affluent la Solane (présence dès le Moyen Age de moulins à foulons, de tanneries, de pressoirs à huile de noix le long de la Solane, puis à partir des XVII^e et XVIII^e siècles, d'industries textiles et de fabrication d'armes), a remonté les pentes raides de la vallée et se développe aujourd'hui sur les plateaux alentour.



Tulle (Corrèze) et la vallée de la Corrèze. Un site contraignant pour le développement de la ville



Le développement de l'urbanisation à Naves (Corrèze)

Quelques enjeux de paysage

Enjeux principaux

- **Arbre isolé** : sur le plateau, identification et préservation
- **Entrées de villes** : Tulle
- **Périurbanisation** : urbanisation trop linéaire le long des axes à éviter

Autres enjeux

- **Silhouettes de bourgs et de petites villes** : Gimel, Aubazine ...
- **Patrimoine bâti** : préservation
- **Centre urbain** : Tulle
- **Abords routiers** : autour de l'A 89, maîtrise qualitative du développement économique et urbain
- **Grande vallée** : création et gestion de points de vue
- **Bords de rivière** : accessibilité
- **Site et espace touristique** : Gimel, Aubazine



Autour d'une carte

- *Entourer les secteurs identifiés*
- *Localiser les problèmes identifiés et les atouts du paysage*
- *Hiérarchisation de la « valeur » des paysages : « paysage aimé » / « Paysage en souffrance »*

Diagnostic et premières orientations

- Valider les constats majeurs dégagés du diagnostic >> enjeux
- Formulation d'orientations sur l'aménagement du territoire, évolutions souhaitées du territoire en abordant les relations ville / campagne, la hiérarchisation et les vocations de la commune et ses sous-espaces, relation à l'agglomération de Brive
- Thèmes : organisation du territoire, développement économiques et l'environnement / cadre de vie, mobilité, espaces protégés, trame verte et bleue.





En parlant

En dessinant

Synthèse



Les enjeux

- ***Environnement et écologie***

- Préserver et valoriser les espaces naturels
- Préserver les espaces nécessaires au maintien de la biodiversité
- Articuler trame verte et bleue et le réseau de circulations douces

- ***Mutation de l'agriculture***

- Valoriser la biodiversité agricole en lien avec le paysage
- Maintenir une agriculture vivante et diversifiée
- Mettre en valeur le petit patrimoine rural
- Favoriser l'intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles



Les enjeux

- ***Valorisation et structuration du réseau***
 - Identifier les structures paysagères essentielles du territoire qu'il convient de préserver et de mettre en valeur
 - Définir les conditions de développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages
 - Cibler les lieux de sauvegarde du patrimoine bâti



Les enjeux

- ***Développement urbain***

- Définir les grands équilibres entre espace à urbaniser et les espaces agricoles et forestiers
- Préciser les limites de l'urbanisation pour sécuriser le foncier agricole et freiner la spéculation
- Renforcer le maillage du territoire par un réseau de mobilité douces
- Requalifier le centre ville, entrées de ville et lisières

